

LA GARANTIE PNEUMATIQUE TYRELIFE

Les clients Pirelli bénéficient d'un avantage supplémentaire.

Avec la garantie sauvegarde pneumatique (désigné ci-dessous la « Garantie ») vous pouvez substituer sans dépense supplémentaire un pneumatique Pirelli pour un train de 4 pneus achetés. En cas de dommage accidentel et irréparable, il ne restera à votre charge que les frais de main d'œuvre du nouveau pneumatique monté (les frais de montage, d'équilibrage et d'alignement des pneus de remplacement, ainsi que les coûts dus à des interventions supplémentaires lors du montage ne sont pas inclus dans cette offre et seront à charge de l'utilisateur.)

La Garantie est valable un an à partir de la date de confirmation de l'activation par Pirelli et est utilisable pour des dommages accidentels et irréparables qui auront été constatés à partir du 15^{ème} jour consécutif à la date de confirmation.

Conditions d'utilisation

La Garantie peut être activée si :

- Par « Utilisateur » est entendu : une personne physique(I), une entreprise privée, une profession libérale, un artisan ou une personne juridique (II) comme par exemple : SA, SAS, SARL, Société en commandite simple et toute société dirigée par un actionnariat, association ou fondation, résidant en France Métropolitaine (Corse incluse, hors DROM COM).
Sont exclus les véhicules en leasing ou appartenant à des flottes société.
Sont aussi exclus les employés Pirelli et leur famille.
Tout Utilisateur comme décrit plus haut peut participer à cette opération dans la limite de 2 véhicules enregistrés à son nom.
- Vous avez effectué l'achat simultané (sur une seule facture) de 4 pneumatiques Pirelli du même modèle parmi la liste ci-dessous :
 - **Cinturato Family** : Cinturato (C3), Cinturato All Season SF PLUS, Cinturato All Season SF2, Cinturato All Season SF3, Cinturato P7 (P7C2), Cinturato P7 (P7CINT), Cinturato P7 Blue, Cinturato P1, Cinturato P7 All Season, Cinturato Winter, Cinturato Winter 2, Cinturato Winter 3 ;
 - **P Zero Family** : P ZERO WINTER 2, PZERO, P-ZERO (PZ4), PZERO (PZ5), PZERO ALL SEASON, PZERO ASIMMETRICO, PZERO CORSA (PZ4), PZERO CORSA (PZC4), PZERO CORSA ASIMMETRICO, PZERO CORSA ASIMMETRICO 2, PZERO CORSA DIREZIONALE, PZERO DIREZIONALE, PZERO E, P-ZERO MS, PZERO R, PZERO ROSSO ASIMMETRICO, PZERO ROSSO DIREZIONALE, PZERO WINTER, PZERO WINTER D ;
 - **Scorpion Family** : SCORPION, SCORPION ALL SEASON SF2, SCORPION ALL SEASON SF3, SCORPION ALL TERRAIN PLUS, SCORPION ATR, SCORPION MS, SCORPION VERDE, SCORPION VERDE ALL SEASON, SCORPION VERDE ALL SEASON SF, SCORPION WINTER, SCORPION WINTER 2, SCORPION ZERO, SCORPION ZERO ALL SEASON, SCORPION ZERO ASIM.

pour un véhicule Tourisme, CUV ou SUV.

Le remplacement du pneumatique demandé se fera sous réserve de disponibilité. En cas d'indisponibilité du pneumatique demandé, un remplacement par gamme équivalente sera proposé.

La Garantie peut être utilisée si :

- L'activation de la Garantie se fait dans les 30 jours suivants la date d'achat sur My.pirelli.com, avec obligation de produire la facture, sur laquelle doit figurer la marque et les dimensions des 4 pneumatiques achetés.
- L'Utilisateur a bien reçu la confirmation de Pirelli de l'activation avec un code personnel de garantie.
- Le dommage accidentel et irréparable est advenu à partir du 15^{ème} jour consécutif à la confirmation de l'activation de la Garantie par Pirelli.
- Le dommage est advenu en France Métropolitaine, (Corse incluse, hors DROM COM)

- Le dommage est irréparable et accidentel et donc ne dérivant pas d'acte de vandalisme, usage inapproprié, abus, négligence, dommages induits par l'utilisation inappropriée ou dommage dérivant de l'utilisation de chaînes ou tous autres dispositifs tiers appliqués aux pneumatiques.
- Les dommages pris en charge sont, hernie accidentelle liée à un choc sur un trottoir ou un nid de poule, perforation uniquement accidentelle sur la bande de roulement ou le flanc.
- Le pneumatique abîmé est monté sur le véhicule indiqué lors de l'enregistrement et a au moins 1,6 millimètre de bande de roulement résiduel (témoin d'usure TWI non usé).

La garantie sauvegarde pneumatique est une garantie conventionnelle offerte par Pneus Pirelli S.A.S, dont le siège social est situé à Parc des Affaires - Immeuble Rameau, ZI Paris Nord 2, 22 avenue des Nations, 93420 VILLEPINTE et s'ajoute à la garantie prévue par le code civil. Elle ne peut être cumulée avec d'autres offres promotionnelles promues par les filiales du groupe Pirelli à l'exception de Pneus Pirelli S.A.S sur la même période, ni avec d'autres services proposés par les filiales du groupe Pirelli, et est valide, si disponibilité produits, avec un maximum de 1 pneumatique monté sur le véhicule, SUV ou VAN indiqué lors de l'enregistrement. Cette Garantie relève de la législation française et sera interprétée ou exécutée conformément au droit français. Les tribunaux de Paris sont seuls compétents pour connaître des éventuels différents pouvant résulter de son interprétation ou de son application.